L’océan, dernière frontière ? le 9 novembre à La Rochelle

vendredi 9 novembre 2018, par lpe

Le Centre d’Études Juridiques et Politiques (CEJEP) de l’Université de La Rochelle organise un colloque intitulé "L’OCÉAN : DERNIÈRE FRONTIÈRE ? Au-delà des juridictions nationales, un patrimoine commun ?"
Il se tiendra le vendredi 9 novembre 2018 à la Maison de l’étudiant (MDE)

Du 4 au 17 septembre 2018 des négociations internationales de la plus haute importance se sont ouvertes aux Nations Unies pour élaborer un traité relatif à la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité au-delà des juridictions nationales. Ce projet de traité se rapporte à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 et s’intéresse aux ressources marines qui se trouvent en haute mer c’est-à-dire au-delà des frontières des États.

Dans ce contexte, le colloque du 9 novembre avec pour marraine Isabelle Autissier, navigatrice, Présidente du WWF France, réunira les meilleurs spécialistes du sujet comme notamment :
- Catherine Chabaud, navigatrice, rapporteur de l’avis du CESE [1] sur "quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?", ex-déléguée à la mer et au littoral,
- Françoise Gaill, coordinatrice du Conseil scientifique de la Plateforme océan et climat, présidente du conseil stratégique et scientifique de la Flotte océanographique française, directrice de recherche CNRS,
- Eudes Riblier, Président de l’Institut Français de la Mer

et d’éminents juristes :
- Kristin Bartenstein, Professeur Université Laval (Québec),
- Annie Cudennec, Professeur, Université Brest Occidental,
- Michel Prieur, Président du CIDCE (Centre International de Droit Comparé de l’Environnement),
- Jochen Sohnle, Professeur, Université de Nancy

Il s’agira d’explorer cette dernière frontière qui est peut-être en train de disparaître, celle qui sépare les territoires sous souveraineté de l’État, des espaces internationaux non susceptibles d’appropriation. Quels choix seront faits par la communauté internationale lors de ces négociations ? Ceux d’une protection renforcée du milieu marin ? Ceux d’organiser de nouvelles formes d’appropriations des ressources marines ? Quelles sont les nouvelles perspectives d’exploitation des ressources génétiques dans ces espaces internationaux ? Qu’entend-on par "partage des avantages des ressources génétiques ? ".

Par ailleurs, le droit de la mer est confronté à plusieurs difficultés et nouveaux enjeux qui démontrent l’importance de faire évoluer les orientations de la gouvernance des océans.

Deux tables rondes ouvertes au grand public permettront d’illustrer de manière concrète les enjeux de ces négociations :
- L’une consacrée au statut juridique de l’océan : bien commun ou patrimoine commun de l’humanité ?
- L’autre à la protection et à la gestion de l’Arctique, fortement impactée par les activités humaines notamment par différentes sources de pollutions et par le réchauffement climatique.

Rendez-vous le vendredi 9 novembre 2018 à la Maison de l’étudiant, passage J. de Romilly – La Rochelle

Inscriptions et informations : cliquez ici

Notes

[1] Conseil économique, social et environnemental